



N° M

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux mil quatorze**

**Le six novembre à 20 heures 30**

Le Conseil Municipal

légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique  
sous la présidence de

**Monsieur de CHABANNES Jacques, Maire**

Etaient présents :

**M. de CHABANNES. Mme LESME. M. BOUCHET. M. MACHURET.  
Mme BOUILLET. M. BRUNIAU. M. EGAL. Mme SAVEY. M. FERBOS.  
Mme AUBIN. M. GANTHER. M. TALABARD.  
Mme MINARD de CHABANNES. Mme PERICHON. M. HUSSON.  
Mme MERLE. M. FUMOUX. M. VALERO. M. BOUTONNAT.  
Mme CHERVIN. Mme DESMARD. Mme FERREIRA.**

**DATE DE  
CONVOCAION  
30 OCTOBRE 2014**

**DATE D'AFFICHAGE  
30 OCTOBRE 2014**

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS  
EN EXERCICE : 23  
PRESENTS : 22  
VOTANTS : 23**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusée : **Mme DUPERROUX.**

**Madame FERREIRA Julie** a été élue Secrétaire.

Monsieur le Maire explique au Conseil qu'il est nécessaire de  
procéder aux virements de crédits suivants :

**OBJET :**  
**Décision**  
**Modificative n° 4**  
**au Budget 2014.**

**BUDGET COMMUNE DE LAPALISSE**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DÉPENSES :**

Article	Libellé	Crédits ouverts	Nouveaux crédits	Total crédits
65	Autres charges de gestion courante			
6554	Cotisation SICALA	0,00	+ 540,00	540,00
022	Dépenses imprévues	6 800,00	- 540,00	6 260,00
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DÉPENSES :**

Article	Libellé	Crédits ouverts	Nouveaux crédits	Total crédits
20	Immobilisations incorporelles			
204172 - P.810	Fonds de concours toiture caserne pompiers	15 000,00	+ 2 300,00	17 300,00
2051 - P.817	Réalisation site internet de la ville	5 000,00	+ 3 000,00	8 000,00
020	Dépenses imprévues	22 018,00	- 5 300,00	16 718,00
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>0,00</b>	
23	Immobilisations en cours			
2313	Intégration frais d'études chaufferie bois	0,00	+ 5 200,00	5 200,00
<b>TOTAL</b>			<b>+ 5 200,00</b>	

**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES :**

Article	Libellé	Crédits ouverts	Nouveaux crédits	Total crédits
20	Immobilisations incorporelles			
2031	Frais d'études chaufferie bois	0,00	+ 5 200,00	5 200,00
<b>TOTAL</b>			<b>+ 5 200,00</b>	

Quatre modifications budgétaires doivent être apportées au budget de la Commune de Lapalisse :

- rajout de 540 € pour permettre à la collectivité de payer la cotisation 2014 au SICALA (Syndicat intercommunal d'aménagement de la Loire et de ses affluents) : le retrait de ce syndicat ne pourra pas être effectif avant le 31 décembre 2014. Ces crédits sont prélevés sur les dépenses imprévues.

- rajout de 2 300 € sur le programme 810 : fonds de concours versé au SDIS pour la réfection de la toiture de la caserne des pompiers. Ces crédits sont prélevés sur les dépenses imprévues.

- rajout de 3 000 € sur le programme 817 : conception et mise en ligne du site internet de la ville, car le montant des offres reçues est supérieur à l'estimation initiale. Ces crédits sont prélevés sur les dépenses imprévues.

- transfert du compte 2031 au compte 2313 des frais d'études préalables à l'installation d'une chaufferie à granulés de bois, pour un montant de 5 200 € (cette écriture est comptabilisée lors de la réalisation des travaux). Cette opération s'équilibre en dépenses et en recettes.

Le Conseil, entendu les explications de son Président, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- d'autoriser la décision modificative n° 4 au Budget 2014 telle qu'énoncée ci-avant.

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,  
Jacques de CHABANNES,  
Maire de LAPALISSE

Certifié exécutoire  
Transmis en Sous-Préfecture  
de VICHY, le

Publié ou Notifié  
le :  
Accusé de réception de la télétransmission  
le :

Le Maire,